



Obligation du mandataire judiciaire

Par **F. MATA**, le **10/08/2020** à **16:21**

Bonjour à tous,

Pourriez-vous m'indiquer, s'il vous plaît, l'article du code de commerce qui prévoit dans le cadre d'une clôture pour insuffisance d'actif que le mandataire judiciaire rete destinataire de fonds restant dus à la société?

Merci par avance,

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **10/08/2020** à **17:01**

Bonjour

Son rôle est de récolter une somme permettant de rembourser les créanciers, il agit selon les art 643 et suivants du code du commerce.

Par **P.M.**, le **10/08/2020** à **17:35**

Bonjour,

L'art. 643 du code de commerce n'existe pas, on peut se référer plutôt notamment à l'[art. L641-4 du code de commerce](#)...